

La **Voix**

de l' **U N A A G A R**

Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités



Revalorisation Zéro

De notre retraite complémentaire CAVAMAC (voir page 2)

U N A A G A R
sur internet : www.unaagar.asso.fr

BULLETIN TRIMESTRIEL

Avril 2015 - n° 183 - 49^{ème} année

Zéro

Après 3 mois de non-revalorisation de notre retraite complémentaire RCO CAVAMAC en 2012, après 6 mois de non-revalorisation de celle-ci en 2014, en octobre 2015 et jusqu'en octobre 2016 : AUCUNE REVALORISATION.

0% : Sur unique proposition du Bureau, le Conseil d'Administration de CAVAMAC a pris la décision, mardi 24 mars, de ne pas revaloriser la valeur du point de retraite CAVAMAC.

Les représentants de l'UNAAGAR, membres du Conseil, ont immédiatement manifesté leur vif mécontentement et ont présenté, officiellement, une contre-proposition

(voir courrier ci-après). Celle-ci n'a pas été prise en considération.

Le Président Pascal Jacquet a mis aux voix la seule proposition faite par le Bureau de ne pas revaloriser la valeur du point.

Résultats sur 25 votants : 20 voix pour la non-revalorisation, 1 abstention, 4 voix contre la non-revalorisation dont nos 3 élus Christian Brette, Jacques Bigot et Daniel Dujardin. Nous savons que vous partagerez notre énorme déception.

Georges Belat



Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

à Madame, Messieurs les Administrateurs
de CAVAMAC

Paris, le 21 Mars 2015

Madame, Messieurs les Administrateurs,

Une majorité des membres du Bureau de CAVAMAC a décidé de proposer au Conseil d'administration du 24 mars de ne pas revaloriser le point du Régime Complémentaire Obligatoire pour la période du 01 octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Le 27 mars 2014 le Conseil d'Administration a décidé pour la période du 01 octobre 2014 au

30 septembre 2015 une revalorisation de 1,17% soit **0, 585 %** en raison de son report d'avril à octobre.

Il s'avère que l'évolution en moyenne annuelle des prix à la consommation hors tabac entre 2013 et 2014 est de 0,40%.

Il en résulte que la revalorisation réelle de la retraite complémentaire au 01 octobre 2014 a été supérieure à l'inflation soit : $0,585 - 0,40 = 0,185 \%$.

Pour 2015, l'évolution moyenne des prix à la consommation hors tabac est prévue dans le rapport annexé à la loi de finance pour 2015 à + 0,90%.

Afin d'arriver à la décision de proposer la non-revalorisation du point RCO, une majorité des membres du Bureau :

- a anticipé sur une éventuelle décision que pourrait prendre le régime général de ne pas revaloriser (pour la seconde année) les pensions de vieillesse de base (pour nous le RBL) au 01 octobre 2015...
- n'a aucunement tenu compte de l'évolution de l'assiette des cotisations entre 2012 et 2013 : +2,10% et prévisionnel 2013/2014 : +2,00%.

Les retraités sont conscients des efforts à consentir pour la pérennité du régime de retraite des Agents Généraux d'Assurances.

Néanmoins ils considèrent que décider en mars 2015, d'une non-revalorisation du point RCO pour la période d'octobre 2015 à septembre 2016 serait une injustice flagrante à leur égard pour deux raisons principales :

- Le régime général auquel il est souvent fait référence (bien que le Conseil n'ait aucune obligation à son égard pour le RCO) n'a encore rien décidé quant à la revalorisation des retraites de base servies à compter d'octobre 2015.
- Les excellents résultats enregistrés depuis plusieurs années par notre régime y compris en 2014 (15,5 millions €), notamment du fait du report de la date de revalorisation supporté par les retraités, permettent au Conseil d'administration, souverain, de décider une revalorisation équitable.

Selon toute logique, le taux de revalorisation du point de Retraite Complémentaire Obligatoire au 01 octobre 2015 devrait être de + 0,715% (+0,90% - 0,185%).

Dans un souci de contribuer à la pérennité de notre régime de retraite nous pourrions accepter que cette revalorisation de +0,715% soit ramenée à +0,50 %.

Nous souhaitons, Madame, Messieurs les Administrateurs, vous faire part en toute quiétude et avant le Conseil d'Administration, de notre position afin de vous permettre de vous engager en pleine connaissance et selon votre conscience.

Recevez notre confraternelle et amicale considération.

Christian Brette
Administrateur

Jacques Bigot
Administrateur

Daniel Dujardin
Administrateur

Georges Belat
Personne Qualifiée

Reconnue, depuis 1967, organisation nationale représentative des agents généraux d'assurance retraités, l'UNAAGAR confirme, à chaque élection au conseil d'administration de CAVAMAC, sa présence exclusive en qualité d'allocataire.

Membre fondateur de PRAGA en 1994, notre Union désigne ses représentants à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'association souscriptrice et gestionnaire des contrats de prévoyance de notre profession. Vous êtes très nombreux à exprimer, notamment lors des réunions de nos amicales, votre surprise face au faible nombre de sièges réservés aux retraités dans les conseils d'administration de CAVAMAC et de PRAGA (Voir les chiffres pages 4 et 5).

Le bureau de l'UNAAGAR transmet depuis plusieurs années votre juste déception en sollicitant une révision des statuts de CAVAMAC et PRAGA, afin que soient mises en place des dispositions moins désobligeantes à notre égard.

Les Agents Généraux retraités d'aujourd'hui sont les agents en activité d'hier, ils ont participé à la construction et la solidité de nos organismes.

Les Agents Généraux en activité d'aujourd'hui sont les agents retraités de demain, ils bénéficieront à leur tour d'institutions fortes.

Actifs et Retraités partagent un devoir commun. Ils ont la charge d'élaborer et de mettre en œuvre la solidarité intergénérationnelle et la pérennité.

Il n'existe aucune raison objective que des hommes et des femmes qui ont travaillé et œuvré en commun à la réussite de la profession ne prolongent pas ensemble leur action dans la gestion de leur régime de retraite et prévoyance.

Les représentants des retraités, en défendant les intérêts de leurs mandants, apportent leur expérience. Ils acceptent volontiers la prépondérance des agents en activité dans les structures de gouvernance.

L'Union Nationale de vos Amicales a le devoir de porter la requête d'une plus grande reconnaissance. Le conseil d'administration de l'UNAAGAR soutient les démarches entreprises en ce sens par le Président Georges BELAT, notamment par l'envoi de lettres aux Présidents et Administrateurs de CAVAMAC et de PRAGA. Vous trouverez copie de ces lettres dans le présent numéro de La Voix de l'UNAAGAR.

Une lettre est également adressée au Président d'Agéa, acteur majeur de nos régimes de retraite et prévoyance, afin de solliciter son soutien.

2016 sera une année d'élections pour les allocataires de CAVAMAC.

Une place plus importante et légitime sera-t-elle réservée à notre population?

L'évolution des statuts de PRAGA, plusieurs fois étudiée puis abandonnée, sera-t-elle prochainement mise en œuvre ?

Comprendra-t-elle une présence plus équitable des assurés retraités ?

« On juge une société au sort qu'elle réserve à ses anciens » Claude Lévi -Strauss.



Pierre Epineuse
Président Adjoint
de l'UNAAGAR
Le 20-03-2015

Secrétaire : Jocelyne FOURNIÉ - 30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS - Tél. : 01 81 69 36 67
email : unaagar@wanadoo.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président de votre Amicale Régionale ou de Compagnie
Permanence - mardi - jeudi - vendredi de 10h à 16h45

Responsable de la Publication : Georges BELAT • Prix du numéro : 5 € Abonnement annuel : 4 numéros 16 €
réduction de 50% pour les membres de l'UNAAGAR soit 8€ tirage 7 000 ex. • Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON - Tél. 03 23 79 44 09 •
Le Bulletin de l'UNAAGAR - n° enregistrement 51353 du 23 avril 1971 - AIP 0001119

Georges BELAT
Président
6 Rue du Bloc
02250 MARLE
Tél. : 03 23 20 07 34
Port.: 06 85 84 87 47
george.belat@orange.fr

Monsieur Pascal JACQUET
Président de CAVAMAC
Mesdames, Messieurs les Administrateurs
de CAVAMAC

Marle, 31 mars 2015

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Depuis des années, l'Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités sollicite une modification de la représentation des allocataires au sein du Conseil d'Administration de CAVAMAC.

Par arrêté du 8 novembre 1997 la caisse est administrée par :

- 22 membres titulaires et 22 membres suppléants appartenant à la catégorie des cotisants (21 depuis 2011).
- 3 membres titulaires et 3 membres suppléants appartenant à la catégorie des allocataires.

En 1997 les cotisants sont environ 16000 et les prestataires 18500 (rapport 1/ 1,15).

En 2014 les cotisants sont environ 12000 et les allocataires 27500 (rapport 1/ 2,30). Le nombre des Administrateurs représentant les allocataires n'a pas, pour autant, été modifié.

Dans le respect d'une juste et démocratique répartition des sièges, sans remettre en cause la légitime majorité des cotisants, nous demandons qu'à l'occasion du futur renouvellement des membres du Conseil d'Administration de CAVAMAC le nombre de sièges, réservés aux représentants des allocataires, soit revu en augmentation et en adéquation avec la démographie du corps social des Agents Généraux d'Assurances actifs et retraités.

Recevez Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, l'expression de nos confraternelles et très cordiales salutations.

Georges Belat

Siège social : 30 Rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél : 01 81 69 36 67 - courriel : unaagar@wanadoo.fr

LES CHIFFRES :

RCO : état des effectifs

- nombre de cotisants actifs en 2014 : **12095**
- nombre des prestataires en 2014 : **27632**

CAVAMAC :

* le Conseil d'Administration :

- 21** membres appartiennent à la catégorie des « cotisants » (agents en activité),
 - 3** membres appartiennent à la catégorie des « retraités » (agents prestataires).
- Chaque membre titulaire est élu avec un suppléant.
Peuvent être associées, avec voix consultative, 5 personnes qualifiées.

* le Bureau :

- 7** membres élus par le Conseil d'Administration en son sein.
- Aujourd'hui **1** membre du bureau appartient à la catégorie des élus « retraités ».



Georges BELAT
Président
6 Rue du Bloc
02250 MARLE
Tél. : 03 23 20 07 34
Port.: 06 85 84 87 47
george.belat@orange.fr

Monsieur Jean Louis JACOB
Président de PRAGA
Mesdames, Messieurs les Administrateurs
de PRAGA

Marle, le 30 mars 2015

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Depuis plusieurs années, l'Union Nationale des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités sollicite une modification de la représentation des retraités au sein des structures de gouvernance de PRAGA, association souscriptrice et gestionnaire des contrats de prévoyance de notre profession.

Les statuts en vigueur prévoient la désignation des membres de l'assemblée générale et du conseil d'administration par les trois organismes fondateurs (Agéa / CAVAMAC / UNAAGAR) ainsi qu'une répartition en nombre dont la formulation actuelle est très éloignée de la démographie de la population assurée.

En effet, les agents généraux retraités assurés par le contrat collectif « santé » sont aujourd'hui aussi nombreux que les agents en activité, mais le nombre de leurs représentants est beaucoup plus faible, pour ne pas dire dérisoire.

Sans remettre en cause la légitime majorité dévolue aux agents en activité et dans le respect d'une juste et démocratique répartition, nous demandons, qu'avant le prochain renouvellement des membres représentant l'Association et conformément à la feuille de route décidée par le Conseil d'Administration du 5 décembre 2013, les dispositions nécessaires à la modification des statuts soient mises en œuvre et permettent une augmentation légitime et équitable du nombre de sièges réservés aux représentants des retraités.

Les adhérents de nos amicales attendent que notre requête, maintes fois exprimée, soit prise en compte par le Conseil d'Administration de PRAGA.

Recevez Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, l'expression de nos confraternelles et très cordiales salutations.

Georges BELAT

Siège social : 30 Rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél : 01 81 69 36 67 - courriel : unaagar@wanadoo.fr

LES CHIFFRES :

PRAGA 100 : état des effectifs

- nombre de cotisants actifs en 2013 : **12385**
- nombre de cotisants retraités en 2013 : **11968**

* le conseil d'administration :

8 membres titulaires et 4 suppléants, désignés par agéa,

6 membres titulaires et 3 suppléants, désignés par CAVAMAC,

1 membre titulaire et 1 suppléant, désignés par l'UNAAGAR.

Peuvent être associées, avec voix consultative, 5 personnes qualifiées.

* le bureau :

4 membres choisis par le conseil d'administration en son sein.

Peuvent être associés des conseillers techniques.

Aujourd'hui le représentant de l'UNAAGAR est invité à participer aux travaux du bureau.

* l'assemblée générale :

- les membres titulaires et suppléants du conseil d'administration,

- les membres des commissions qui ne sont pas administrateurs,

- les membres élus du conseil fédéral d'agéa, désignés par celui-ci, **30**,

- les membres du conseil d'administration de CAVAMAC désignés par celui-ci, **30**,

- les membres du conseil d'administration de l'UNAAGAR, désignés par celui-ci. **5**.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2014

DANS LES SALONS DE L'AUTOMOBILE CLUB DU SUD-OUEST A BORDEAUX



Le Président Pierre Fabre

Suite à un souci technique indépendant de sa volonté, la rédaction de La Voix de l'UNAAGAR prie ses lecteurs d'excuser le retard à la parution du compte-rendu de l'Assemblée Générale d'Agra du 04 juin 2014

Les Agents Généraux Retraités d'AQUITAINE membres d'AGRA se sont réunis en Assemblée Générale, réunissant 84 présents et représentés. Pouvant valablement délibérer, l'assemblée est déclarée ouverte par son

- Annonce la cooptation de Claude LAROCHE comme Président intérimaire du département des LANDES pour la durée du mandat restant à courir (2015) en remplacement de notre collègue Jean-Michel VILLAIN, dernièrement décédé.

- Déploie ensuite la chute de nos adhérents, passant de 248 à 184 en 5 ans, les nouveaux adhérents ne compensant pas les agents et conjoints décédés sauf en 2014 où nous constatons un retournement de tendance dû certainement à la mise en place du Bulletin Unique d'Adhésion couplant les cotisations des Amicales de Compagnie et de Région.

- Il rappelle que ce Bulletin Unique d'Adhésion n'est actuellement valable que la première année à charge, pour les années suivantes, aux différentes Amicales de prendre le relais. L'avantage est que nous avons ainsi la connaissance des départs à la retraite.

- Il pense que le « bouche à oreilles » et les rapports de proximité sont aussi des moyens efficaces pour le recrutement.

- Il signale aussi qu'AGEA organise des stages de préparation à la retraite au cours desquels nos représentants de l'UNAAGAR interviennent.

président, Pierre FABRE, à 10h20.

Le Président remercie vivement les collègues qui viennent de loin ainsi que les nouveaux retraités qui assistent à notre AG pour la première fois. Il salue également notre Président d'Honneur ainsi que les anciens Présidents des Actifs (GIRONDE et AQUITAINE) actuellement retraités.

Il remercie également pour leur présence les représentants actuels des Actifs (AGEA), Christophe DARDENNE, Président de la GIRONDE et Emmanuel GABORIAU, Président par intérim de l'AQUITAINE.

Une minute de silence est respectée à la mémoire de nos confrères et conjoints survivants disparus depuis la dernière Assemblée Générale : Mesdames CAUDRON – CRASSAT – LARREGAIN, Messieurs DIANO – ISSANDOU - OTAL - PUYGRENIER - PIRON ainsi que notre collègue Jean-Michel VILLAIN, membre de notre Conseil d'Administration et Président des LANDES.

Il présente ensuite l'ordre du jour de notre assemblée générale qui se déroulera en 2 parties :

PARTIE STATUTAIRE :

- Rapport moral et d'activité par le président Pierre FABRE,
- Rapport financier du Trésorier, Jean-Claude RABECHAULT,
- Congrès UNAAGAR de Paris,
- Questions diverses.

PARTIE INFORMATIVE :

- Intervention des représentants d'AGEA,
- Intervention d'un notaire sur les successions et donations,

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU PRESIDENT DE REGION PIERRE FABRE :

- Il commence par présenter les Membres du Conseil d'Administration et leurs fonctions.

PRAGA Santé – CAVAMAC :

Le Président signale à l'Assemblée que les Actifs (majoritaires au sein du CA de PRAGA CAVAMAC) ont voté une augmentation des cotisations des retraités et diminué leurs propres cotisations sous le prétexte que le rapport Sinistre à prime était déficitaire pour les retraités : 153% en 2011 pour les retraités contre 56% pour les Actifs.

Qu'il est fort regrettable que les actifs n'aient pas tenu compte que le S/P 2012 des retraités n'a été que de 136% (soit 11% de moins) alors que le S/P des actifs est passé à 63% (soit 15% de plus).

Sous la signature du Président et en accord unanime avec les Membres du Conseil d'administration, un courrier de protestation a été envoyé à PRAGA, comme d'ailleurs l'ont fait d'autres régions mais cela n'a pas fait revenir PRAGA sur cette décision. Par contre le président de PRAGA a promis d'être plus attentif aux avis des retraités minoritaires lors de la refonte des statuts.

REVERSION

Le président rappelle qu'il reste à la disposition des conjoints survivants qui auraient des difficultés au moment des formalités de réversion.

CONGRES – SEMINAIRES :

- Congrès 2015 de l'UNAAGAR : Celui-ci aura lieu à CHANTILLY les 3 - 4 et 5 Juin 2015

- Congrès des actifs : Celui-ci s'est tenu cette année à AGEN où un temps de parole a été accordé à notre Président de Région.

- Un séminaire de l'UNAAGAR a eu lieu à Paris où chaque président de région a pu parler des activités de sa région ce qui a permis d'échanger des idées. A ce séminaire ont été invités les partenaires de l'UNAAGAR qui offrent leurs produits avec des remises importantes sur l'opuscule publicitaire joint au bulletin de l'UNAAGAR. Il faut encourager nos adhérents à répondre favorablement à leurs offres promotionnelles afin de conserver nos partenaires.

Ce rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER PAR JEAN- CLAUDE RABECHAUT :

Le trésorier Jean-Claude Rabéchaut présente le rapport dont le texte intégral est tenu à la disposition des adhérents. L'exercice 2013 est à l'équilibre (perte de 4 €) et le budget prévisionnel 2014 devrait se terminer sur un résultat positif de 14 €.

La cotisation pour l'exercice 2014 a été fixée à 34 €.

Ce rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité avec quitus au Trésorier pour sa gestion.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un participant demande quelles sont les dates des stages de préparation à la retraite?

Réponse : Les dates sont consultables sur le site d'AGEA.

- Concernant les hôtels figurant sur l'opuscule publicitaire de l'UNAAGAR : Un participant signale que de nombreux retraités ont de faibles revenus et demande pourquoi des hôtels 2 ** n'y figurent pas ?

Réponse : Les tarifs pratiqués par les 3*** semblent inférieurs aux tarifs pratiqués par les 2**.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance statutaire à 11 h 17 afin de passer à la seconde partie de la réunion.

INTERVENTION DES REPRESENTANTS D'AGEA :

Le Président de la GIRONDE, Christophe DARDENNE fait part à l'Assemblée que les 2 chambres syndicales girondines (BORDEAUX et LIBOURNE) se sont enfin regroupées et ne font plus qu'une, ce qui va permettre plus d'efficacité et des économies. Le vice-président de l'AQUITAINE (Président par intérim jusqu'aux prochaines élections), Emmanuel GABORIAU nous fait part du travail de lobbying en région et à AGEA concernant la nouvelle Loi Hamon et ses conséquences pour les agents généraux ainsi que des nouvelles décisions de Bruxelles sur la transparence des agences.

EXPOSE SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS PAR UN NOTAIRE INVITE :

Deux thèmes sont abordés : Successions et Donations

Concernant les successions :

La transmission simple sans anticipation,

La dévolution légale,

Les actes de successions (l'acte de notoriété – la détermination

des héritiers),

La fiscalité,

La transmission anticipée,

Les libéralités et avantages patrimoniaux,

Les testaments,

Les options (choix du conjoint survivant),

L'inventaire des biens (actif et passif de la succession) avec une petite précision : fiscalement il est souvent préférable de procéder par inventaire des biens meubles plutôt que de passer par les 5% forfaitaires fiscaux calculés sur le total des biens immobiliers,

Les formalités : la déclaration de succession à faire dans les 6 mois du décès,

Les coûts des formalités de successions (Notaire – Trésor-Public – débours),

Le partage en cas d'indivision,

Concernant les donations ou transmissions volontaires :

Les régimes matrimoniaux,

La donation entre époux,

La donation simple,

La donation partage,

La donation trans-générationnelle,

Les autres libéralités (testament – Testament partage),

Après avoir développé ces différents chapitres, le notaire signale avoir vécu, dans son étude, différentes situations de successions et a conclu qu'actuellement le lien financier est plus problématique que le lien familial et suggère qu'il semble préférable de régler et arbitrer les problèmes successoraux de son vivant.

Il est ensuite répondu aux questions de la salle et par exemple :

- Un héritier qui refuse de signer une succession peut être mis en demeure,

- On peut donner plusieurs fois à ses enfants mais attention aux problèmes fiscaux en vigueur.

- Un testament est toujours révisable.

- Un conjoint survivant ne peut pas être évincé de son logement principal,

- Il est déconseillé de faire une donation de sa résidence principale.

Le président remercie le notaire, sa collaboratrice et les représentants des actifs.

Les participants et invités se sont retrouvés à l'étage où ont été servis l'apéritif et le repas dans le restaurant de l'Automobile Club du Sud-ouest.

Pierre FABRE



»»» La Vie des Amicales de Compagnies

MUTUELLES DE POITIERS - ASSEMBLEE GENERALE LE 13
NOVEMBRE 2014 AU SIEGE DE LA MUTUELLE A POITIERS (86)



Les Agents apprécient le fait de se retrouver dans les locaux de la MUTUELLE.

Le Directeur Général, Stéphane DESERT, nous y invite très cordialement depuis plusieurs années et nous offre un repas toujours excellent.

Monsieur le Directeur Général, honoraire, Maxime Henri DESERT, a participé, à notre Assemblée, pour la deuxième fois, afin d'avoir le plaisir de revoir ses anciens Agents et cotise volontairement à notre cagnotte.

La séance est ouverte à 10 h en évoquant la situation financière. Gestion de rigueur car notre trésorerie est très faible : 963,51 €.

Pour 2015, la cotisation a été fixée à 35 € se décomposant ainsi :

23 € pour l'amicale

12 € pour la cotisation auprès de l'UNAAGAR

Le trésorier se chargera de cette ventilation.

La cotisation auprès de l'Amicale de Région reste à votre charge et doit lui être réglée directement.

Des élections ont eu lieu pour renouveler le tiers sortant. Ont été élus :

André ROZAN de Luçon (85)

Jean-Yves MODESTÉ de Rennes (35)

Marcel RETAILLEAU, réélu, de Talmont St. Hilaire (85)

Ont démissionné volontairement pour raisons personnelles :

Paulette DAUGROIS de Jarnac (16)

Bernard FOUET de CUSSAC (16)

La prochaine réunion de Bureau aura lieu au domicile du Président, au MAZEAU (85), lieu plus central géographiquement.

Je présenterai ma démission pour rajeunir l'âge de la responsabilité, ne voulant pas m'incruster dans cette tâche, que j'ai tenue de mon mieux.

Il y sera décidé le lieu de notre voyage annuel qui a été fixé entre Vosges et Alsace pour une semaine vers la fin Mai, début Juin.

La séance est levée à 12 h 30 pour le déjeuner.

Pierre DESMIER - Président



19 novembre 2014 : Journée d'information et de formation des délégués assistants de l'UNAAGAR avec CAVAMAC sur les retraites de réversion.



COMMISSION " SOCIAL-RETRAITE-PREVOYANCE"
de gauche à droite : Jean-Marie MARTIN, Raymond BOURBOULOUX,
Christian COEURE, Régine ALMERAS, Christian BRETTE, Jacques BIGOT.

La commission « social, retraite et prévoyance », animée par Jacques BIGOT, reste toujours sensible aux difficultés rencontrées lors du décès du conjoint. Ses membres ont ainsi préparé une journée de formation à l'intention des délégués assistants en collaboration avec Pierre Maxime DUMINIL, Directeur de la CAVAMAC et ses collaborateurs, Philippe SEBAG et Morgan GODEFROY. A cette journée, très constructive, au siège de la CAVAMAC étaient conviés les délégués assistants désignés par chaque amicale de région et de compagnie. Au total, 29 délégués assistants se sont portés volontaires pour apporter assistance aux conjoints survivants lors de la demande de la retraite de réversion. Les délégués assistants de l'UNAAGAR furent mis en place pour la première fois en 2008 et sont depuis opérationnels.

(Voir ci-après, la liste des délégués mise à jour n°10 du 27/10/2014).

Principaux sujets développés :

- La gestion des régimes de retraite CAVAMAC (organisation et statistiques).
- La réversion avec le RCO (régime complémentaire obligatoire CAVAMAC).
- La rente du conjoint survivant en PRAGA.
- La réversion avec le RBL (régimes des professions libérales) en coordination avec les autres régimes.
- La demande de réversion et le formulaire de ressources nécessaires pour le RBL.
- Études et conséquences des régimes matrimoniaux dans la déclaration de ressources.

Quelques précisions sur la pension de réversion :

- Le conjoint survivant peut bénéficier d'une partie de la

retraite que perçoit le défunt ou qu'il aurait perçue plus tard s'il était en activité. Selon le parcours professionnel du défunt, plusieurs régimes de retraites peuvent verser cette prestation. Or, chacun d'eux a ses règles d'attribution. C'est pourquoi la retraite de réversion dans les régimes de base nécessite parfois un délai assez long. Il faut donc sans tarder envoyer le certificat de décès aux caisses des régimes de retraite.

La réversion de la retraite de base (RBL) est accordée sous une double condition :

- La première tient à l'âge: depuis 2009, il faut avoir au moins 55 ans pour en bénéficier (65 ans pour le régime CAVAMAC-RCO).

- La deuxième, qui n'est pas appliquée pour les régimes de la fonction publique, concerne les ressources de la veuve ou du veuf, qui ne doivent pas dépasser 19 988,80 € par an, en 2015, ou 31 982,08 €, si le demandeur vit en couple. Cette deuxième condition est souvent source de préoccupation et d'incertitude face aux textes qui régissent cette disposition. Il est à noter que les régimes de retraites complémentaires, comme CAVAMAC- RCO, ne sont pas concernés par cette déclaration de ressources.

Dans les régimes CAVAMAC- RBL et RCO si le conjoint survivant n'atteint pas l'âge de la réversion, il peut, sous certaines conditions, bénéficier de la rente du conjoint survivant en PRAGA.

Voir le résumé des conditions d'attribution dans un document figurant au présent bulletin.

Pour information, la CAVAMAC traite plus de 2000 dossiers en droits propres RBL et RCO et nous observons que ses services agissent avec efficacité.

En allant sur le site www.cavamac.fr, vous pourrez vous procurer ou consulter:

-Le guide pratique CAVAMAC 2015 traitant de tous nos régimes de retraite et de prévoyance (50 pages).

-La demande de réversion avec le formulaire de ressources 2015 (10 pages).

La prévoyance, la retraite et la réversion sont des sujets très vastes avec tous les ans des modifications.

L'UNAAGAR et vos Amicales de région et de compagnie, ont mis en place un réseau de délégués assistants. Ceux-ci peuvent vous renseigner et vous aider dans vos démarches : n'hésitez pas à faire appel à eux.

Jacques BIGOT

Responsable de la commission « social, retraite, prévoyance ».

Informations sur les retraites de réversions au décès de l'AGA

Au moment du décès de l'agent général retraité ou actif, se pose la question de la réversion des régimes de retraite auxquels l'AGA a cotisé durant son activité.

Ils sont souvent nombreux et il n'est pas facile de faire le point de la situation.

La loi Fillon du 21/8/2003 a profondément modifié les régimes de base dont le RBL attaché à la CNAVPL (Caisse Nationale de Professions Libérales) mais géré par la CAVAMAC.

Le Conseil d'Administration de la CAVAMAC en date du 17 mai 2011 a également modifié notre RCO (Régime Complémentaire Obligatoire) pour s'aligner, en partie, sur le régime de base. L'âge de départ en retraite est désormais fixé à 67 ans pour la retraite complémentaire à taux plein.

Ci-après un résumé des principales conditions pour bénéficier des retraites de réversion touchant les régimes de l'Agent Général d'Assurances

	Réversion RBL	Réversion RCO	RCS, Rente PRAGA
Age réversion :	55 ans	65 ans	Age minimum supprimé
Taux de réversion :	54 %	60 %	60 %
Plafond de ressources :	oui	non	non
Durée de mariage :	aucun	2 ans de mariage ou 1 enfant issu du mariage,	
Plusieurs mariages	Répartition de pension de réversion au prorata du nombre de mois de mariage		Bénéficiaire: la dernière épouse

Réversion RBL.(Régime de base des professions libérales) CAVAMAC.

Cette réversion, égale à 54% des points acquis dans ce régime, est soumise aux conditions de ressources personnelles du conjoint survivant qui ne doivent pas dépasser en 2015 :

Personne seule :... 19 988,80 €. En couple : 31 982,08 € par an..

Ne sont pas à prendre en compte les ressources provenant du conjoint décédé, ainsi que les biens issus de la communauté, mais uniquement les revenus et les biens propres du conjoint survivant.

Le conjoint divorcé est assimilé à un conjoint survivant.

En cas de remariage de l'agent général, il y a partage de la retraite de réversion entre les conjoints survivants au prorata du nombre de mois de mariage.

En cas de remariage du conjoint survivant, la réversion est maintenue.

En cas de décès de l'une des conjointes survivantes, sa part se reporte sur la ou les autres bénéficiaires.

Réversion RCO. (Régime Complémentaire Obligatoire) CAVAMAC.

Dans ce régime, il n'est pas tenu compte des ressources du conjoint survivant.

Pour bénéficier de cette retraite de réversion, le conjoint survivant doit avoir 65 ans révolus et avoir été marié au moins 2 ans avec l'adhérent décédé, sauf si 1 enfant au moins est issu du mariage avec l'AGA décédé.

La réversion de 60% s'établit sur le nombre de points acquis au moment où l'AGA a pris sa retraite, majorée de 10% pour 3 enfants ou plus, sans tenir compte de l'abattement de points résultant d'une retraite anticipée.

En cas de remariage de l'agent général, il y a partage de la retraite de réversion entre les conjoints survivants au prorata du nombre de mois de mariage.

En cas de remariage, la réversion est maintenue pour le conjoint survivant, et ce depuis le 1/7/2011.

Au décès de l'une des bénéficiaires de la réversion, sa part accroît celle des autres.

Rente de Conjoint Survivant PRAGA

Cette rente est réservée au conjoint survivant de moins de 65 ans et ne pouvant pas bénéficier de la réversion RCO. Celle-ci n'est pas soumise aux ressources du conjoint survivant.

Conditions pour en bénéficier :

- L'AGA retraité décédé doit avoir exercé la profession pendant au moins 5 ans juste avant de prendre sa retraite.
- Cette rente est servie sur les bases de 60 % des droits acquis de l'assuré décédé dans le régime RCO CAVAMAC et prend fin à l'âge de 65 ans.

Depuis le 1er janvier 2015, cette rente de conjoint survivant est attribuée quelque soit l'âge de conjoint survivant et non plus à 50 ans, comme auparavant.

De plus, un plancher de rente calculée sur 30 000 points RCO est instauré.

Contrairement aux régimes RBL et RCO, la dernière épouse, non séparée de corps judiciairement, est seule bénéficiaire de la rente, à condition que le mariage ait été contracté depuis au moins 2 ans à la date du décès, sauf si 1 enfant au moins est issu du mariage avec l'AGA décédé.

La rente prend fin en cas de remariage ou à l'âge de 65 ans lors de la prise d'effet, sur ces différents régimes, de la pension de réversion du régime RCO.

Aucun partage entre les ex-conjoints de l'AGA décédé contrairement à la réversion du RCO qui suivra.

Pour plus de renseignements contacter la CAVAMAC ou aller sur le site www.cavamac.fr

Jacques BIGOT (02/2015)
Administrateur UNAAGAR/CAVAMAC
RÉUSSIR SENIOR
Tél : 06 08 71 93 00



Gestion maladie RAM/Apria RSA

Journée de formation des délégués assistants UNAAGAR le 19/11/2014.

Intervenants :

Grégory THUILLIEZ Responsable des régimes complémentaires Apria RSA.
Frédéric ROUSSEL de PRAGA, travaillant en coordination avec Apria RSA.

A la demande de la commission « social, retraite et prévoyance » de l'UNAAGAR, nous avons invité M. Grégory THUILLIEZ d'Apria RSA à venir nous entretenir des différents sujets liés aux remboursements des frais de santé.

Cette réunion avait pour but de mieux comprendre le mécanisme des remboursements santé et, éventuellement, de proposer certaines améliorations.

Il est à préciser que, si la RAM et Apria RSA, lequel gère Praga 100 et les surcomplémentaires, sont dans le même immeuble à Bourges pour la Province et à Paris pour l'Île de France, celles-ci restent des entités différentes.

Exemple : lorsque vous avez des dépassements d'honoraires, frais de prothèses, dentaires, optiques ou auditives

- un exemplaire de la feuille maladie acquittée est adressé à la RAM.
- la facture acquittée est adressée aux équipes d'Apria (Complémentaire). En effet, la RAM gère le régime obligatoire des professions libérales et n'a pas les moyens de distinguer les agents d'assurances des autres professionnels.

Pour compléter :

- d'une part les remboursements au titre de l'optique se font en complément du Régime Obligatoire, sur facture et prescription Médicale, en application de l'avenant au contrat du 01/01/2010 (Remboursement une paire tous les 2 ans, suivant la catégorie des verres ; précision mentionnée sur la Prescription Médicale).
- d'autre part, la RAM ne détient pas toujours les justificatifs « papier ». En cas de télétransmission, les documents ne sont pas « reçus » physiquement.

La RAM gère le régime obligatoire et Apria RSA gère la complémentaire PRAGA 100 et toutes les surcomplémentaires (PRAGA, UNAAGAR, AXA Réussir, AGF, MMA QUATREM, GENERALI, ALLIANZ ...) sur les données transmises par La RAM pour la majorité des cas. Pour certains contrats, les factures pour règlement des éventuelles surcomplémentaires sont nécessaires (optique, soins dentaires, dépassements d'honoraires, ...) Pour PRAGA 100 : règlement « simple » avec échange RAM + Complémentaire (sous réserve que les renseignements soient d'une part complets et d'autre part télétransmis correctement par le professionnel de santé).

Notons que pour les adhérents bénéficiant de PRAGA 100 et surcomplémentaires, ceux-ci bénéficient également de la télétransmission lorsqu'ils ont pour régime de base la Sécurité Sociale. A l'inverse, celle-ci n'existe pas encore pour la MSA ou la MGEN.

Apria RSA gère 71 300 bénéficiaires en complémentaires et surcomplémentaires dont les 2/3 sont à La RAM.



Nous observons que pour les adhérents à La RAM, il est recommandé d'ouvrir un compte sur internet en allant sur www.laram.fr. La démarche est simple.

Avec ce compte vous avez :

- La visualisation des décomptes de remboursements sur une période de 6 mois.
- Le téléchargement des formalités administratives.
- La déclaration de perte de votre carte vitale.
- Le courrier électronique.
- Le téléchargement des guides et dépliants.

Si l'adhérent dispose d'un compte RAM avec internet, son conjoint assuré auprès d'un autre régime de base ne peut pas en bénéficier et doit garder le support papier pour les remboursements de ses dépenses maladie.

Si votre régime obligatoire est la RAM

- Les cartes vitales sont gérées par la RAM Le MANS. Tél : 0811 01 30 30.

Pensez à réactiver celles-ci tous les ans. (Bornes : pharmacie, hôpitaux, Sécurité Sociale, bureau RAM).

- Si vous voyagez en Europe pensez à demander **LA CARTE EUROPÉENNE** qui va remplacer la carte vitale pour la prise en charge de vos frais médicaux et d'hospitalisation.

Une carte pour chaque membre de la famille, celle-ci étant valable 2 ans.

Pour les Agents Généraux RAM : **0811 01 30 30** (PL Province).

Si votre régime obligatoire n'est pas la RAM

Téléphone 02 48 23 81 81 Fax : 02 48 23 81 85. Horaires : 8h30 à 17h30 (lundi au vendredi).

Adresse unique :

Apria RSA – GESTION AGA
14 Allée Charles Pathé
18934 Bourges Cedex 09



Délégués assistants au conjoint survivant pour le dossier réversion retraite RBL - (mise à jour n°10 du 27/10/2014)

AMICALES DE REGION					
ALSACE	François BOURGEOIS	3 rue de Metz	68100 MULHOUSE	03-89-45-58-61	franbourgeois@orange.fr
ANJOU-MAINE	Marcel HERVE	26 av,du Général De Gaulle	49150 BAUGE	02-41-89-08-08	marcel.herve@wanadoo.fr
AQUITAINE	Pierre FABRE	2 rue de Raymond	47000 AGEN	05-53-96-56-31	pierre.fabre8@wanadoo.fr
AUVERGNE	Henriette PITIOT	30 bd Carnot	43000 LE PUY EN VELAY	04-71-05-66-51	pitiot,henriette@orange.fr
BOURGOGNE-FRANCHE	Jacques VALLON	3 rue René Payot	21200 BEAUNE	03-80-22-15-61	michel.davier@wanadoo.fr
BRETAGNE	Bernard BOULAIRE	2 La Rotonde	22200 POMMERIT LE VICOMTE	02 96 21 72 71	b,boulaire@orange.fr
CENTRE	Yves LE SOUEF	109 rue du Plat d'Etain	37000 TOURS	02-47-38-87-04	yves.lesouef632@orange.fr
CHAMPAGNE-ARDENNES	Claude PARADIS	3 rue des Mésanges	10440 TORVILLERES	03 25 78 40 99	claudopara10@yahoo.fr
ILE-DE-France	Michel GARREAU	5 bis Av, de la division Leclerc	93150 BLANC MESNIL	06 70 07 32 81	michelgarreau@wanadoo.fr
LANGUEDOC	François RODRIGUEZ	3 RUE Duprato	30900 NIMES	06 12 28 94 26	frodriquez@cegetel.net
LIMOUSIN	Bernard BOUHET	Génétié Mas de Laurence	87170 ISLE	05-55-01-56-44	bbouhet@wanadoo.fr
LOIRE-ATLANTIQUE-VEND	Yves MULLER	2 allée des Iles Loyauté	44300 NANTES	09-54-21-33-54	yvmuller3@free.fr
LORRAINE	Jacqueline KISTER	6 rue Drogon	57000 METZ	03-87-66-90-36	jacqueline.kister@gmail.com
MEDITERRANEE-PROVEN	Jacques DUMONT	15 Allée des Rosiers	83110 SANARY sur MER	06 46 36 43 49	ba83jd@sfr.fr
MIDI-PYRENEES	Jean-Luc BACHERIN	Carême	82140 CAZALS	05 63 68 29 34	bacherin@netcourrier.com
NORD-PAS DE CALAIS	Daniel DUJARDIN	3 av, du Blanc Village	59910 BONDUES	03 66 97 25 68	daniel,dujardin2@numericable.fr
NORMANDIE	Jean-Marie MARTIN	14 Pl,des Anciens Combattant 76430 St ROMAIN de COLBOSC		02 35 30 73 10	jm,martin,44@wanadoo.fr
PICARDIE	Dominique DEWAS	98 rue St -Fuscien	80000 AMIENS	03-60-10-96-63	dominique.dewas@fcvnet.net
POITOU-CHARENTES	En instance de nomination,				
RHONE-ALPES	André PATCH	516 rue d'Anse	69400 VILLEFRANCHE s/ SAONE	04-74-68-49-15	andre.patch@wanadoo.fr
AMICALES DE COMPAGNIE					
MAG 3 SENIORS (ALLIANZ)	Régis MARTINIER	43 Place Caffè	73000 CHAMBERY	04 79 62 68 02	martinier@noos.fr
AVIVA	Daniel DUJARDIN	3 av, du Blanc Village	59910 BONDUES	03 66 97 25 68	daniel,dujardin2@numericable.fr
AGAR-AZUR	Henri DESCHAMPS	28 av, Président Wilson	75016 PARIS	01-47-55-62-64	henrideschamps1@yahoo.fr
CONCORDE-GENERALI	Gérard MARQUIS	30bis rue Cronstadt	90000 BELFORT	03 84 21 45 88	gmarquis@sfr.fr
AGAREGAN	Jacques JOURDAN	724 Chemin de Balme	38121 REVENTIN	04 74 53 21 88	jourdanjacques,consultant@orange.fr
A A A MMA	Jean-Marie MARTIN	14 pl,des anciens combattants76430 St ROMAIN DE COLBOSC	76430 St ROMAIN de COLBOSC	02 35 30 73 10	jm,martin,44@wanadoo.fr
MUTUELLE DE POITIERS	Pierre DESMIER	44 rue de l'Eglise	85420 LE MAZEAU	02 51 52 97 47	desmier,pierre@wanadoo.fr
RÉUSSIR SENIOR(AXA)	Jacques BIGOT	11 rue du Point du jour	86200 LOUDUN	05-49-98-23-80	jacquesbigot@wanadoo.fr
CONVERGENCES (AREAS)	Bernard BOULAIRE	2 la Rotonde	22200 POMMERIT LE VICOMTE	02-96-21-72-71	b.boulaire@orange.fr





Stage agéa : Anticiper pour bien préparer son départ en retraite

Le 20 novembre 2014, au cours de l'un des nombreux stages organisés par agéa-formation sur le thème : « Anticiper pour bien préparer son départ en retraite », l'UNAAGAR a rencontré dix collègues, futurs retraités (sur la photo autour de l'animateur, Yves TREVILLY).

Après la présentation des objectifs et activités des Amicales, leur complémentarité et la représentation de notre Union auprès des différents organismes, nous avons proposé aux participants d'adhérer à l'UNAAGAR, sans attendre la date du départ en retraite.

Un dossier leur a été remis afin qu'ils connaissent parfaitement les buts et avantages de l'UNAAGAR ainsi que toutes les Amicales.

Un déjeuner pris en commun a été l'occasion d'échanges agréables et nous l'espérons utiles aux stagiaires.

Un grand merci aux deux animateurs (Yves TREVILLY et Alain ROBERT, adhérents de nos Amicales) pour la qualité de l'accueil qu'ils réservent à nos interventions.

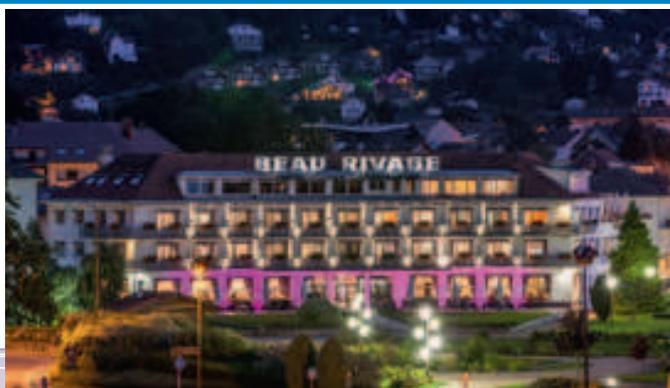
Les prochains stages ont lieu les 09 Avril, 28 Mai, 9 juin et 16 Juin 2015 .

(*) Les membres du Conseil d'Administration de l'UNAAGAR intervenant dans ces stages Agéa sont : Charles CAILLAUD, Pierre EPINEUSE, Jean MARTIN-VIVIER et Daniel MARCOURT

-20%*

Sur les chambres et les petits déjeuners

* Réservés aux adhérents de l'UNAAGAR



Informations & réservations au 03.29.63.22.28.

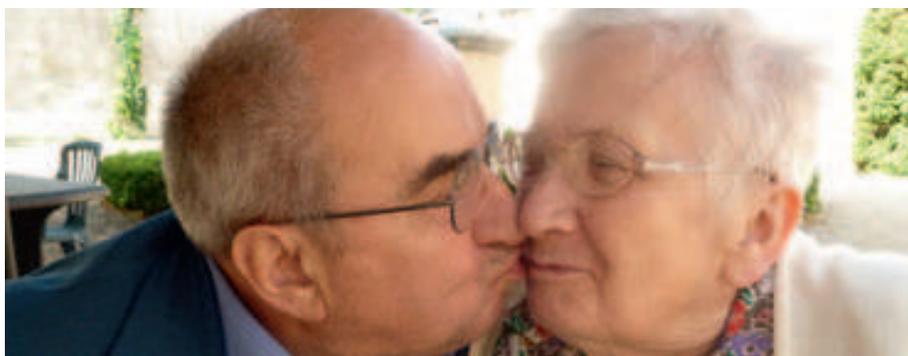
Esplanade du lac – 88 400 GERARDMER

beaurivage@compagnie-dhdl.com - www.hotel-beaurivage.fr



★★★HOTEL BEAU RIVAGE

HISTOIRE d'un AIDANT et d'une MALADE D'ALZHEIMER



Gaby et Colette ont partagé avec passion et bonheur 60 années de vie.

Colette est fonctionnaire dans le milieu médical.

Gaby termine sa riche carrière professionnelle en devenant Agent Général de MMA à Mende.

Ils sont heureux mais à la fin de l'été 2008, Colette est de plus en plus fatiguée, souvent sa mémoire lui échappe.

Le médecin traitant s'adresse à Gaby : votre épouse est atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Pendant 6 ans Gaby sera, en permanence, aux cotés de Colette.

Gaby a écrit un livret de 12 pages afin de faire part de son vécu d'aidant. En voici les premières lignes :

« Alzheimer : c'est affreux chez les autres...on les plaint...on essaie, quand on rencontre un malade que l'on connaît, de parler, de lui taper sur l'épaule en geste amical, de lui rafraichir la mémoire sur un détail commun qui nous a fait le côtoyer dans un autre monde, car c'est bien cela dont il s'agit.

Et puis, boum.....cet « individu » ALZHEIMER vous arrive.

Ah non, c'est une grosse fatigue,

Non, non, c'est une perte de mots, c'est une perte de mémoire, ... ça va s'arranger mais ce sera long...

On vous examine une fois, puis une seconde fois plus longuement, et seul l'initié comprend le diagnostic.

Le récit de Gaby est bouleversant mais utile.

Vous pouvez vous le procurer gratuitement sur simple demande à :

Gabriel Boffety 25 avenue Paulin Daudé 48000 MENDE (joindre 3 € en timbres pour frais d'envoi).

ASSURANCE PERTE D'AUTONOMIE

L'UNAAGAR et le cabinet Fontaine et Bertel ont sélectionné le produit Entour'Age d'AXA pour vous accompagner financièrement et humainement en cas de dépendance.



ENTOUR'AGE, la solution « perte d'autonomie »

- **Souple** : La solution Entour'Age s'adapte à vos besoins et à votre budget.
- **Garanties étendues** : Entour'Age prend en charge la dépendance physique et/ou psychique,
- **Des Formalités simples** : une seule question en cas d'adhésion avant 70 ans pour une rente mensuelle en cas de dépendance totale inférieure ou égale à 1 800€,
- **Assistance** : Vous êtes pris en charge, dès la souscription, par de nombreux services d'assistance.
- **Souscription jusqu'à 75 ans.**

Pour les adhérents UNAAGAR

Jusqu'à 55 % de réduction la 1^{ère} année
10 % de réduction pour la 2^{ème} année
5 % de réduction pour la 3^{ème} année

+ 10 % de réduction si souscription couple

Pour tous renseignements et devis: ☎ 02.99.36.35.28 💻 agence.fontainebertel@axa.fr

ORIAS : Bertel 07000949 Blanchard 10058535



Union Nationale
des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

Les seniors actifs

Reconnue, depuis 1967, en qualité d'organisation représentative
des allocataires de CAVAMAC :
Agents Généraux d'Assurances retraités, invalides,
veuves et veufs, orphelins d'agent,

UNAAGAR c'est :

- ▶ le regroupement, au niveau national, des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances retraités, constituées dans les régions et les réseaux de compagnie,
- ▶ la défense des intérêts des retraités auprès des organismes de réflexion, consultation et de décision, acteurs dans la gestion et l'évolution des régimes de retraite et prévoyance,
- ▶ la participation à la coordination des politiques d'actions sociales en faveur des plus fragilisés,
- ▶ l'aide au maintien et au développement des liens d'amitié et de solidarité entre les membres des Amicales,
- ▶ l'offre de services et avantages aux Amicales affiliées et à leurs adhérents,
- ▶ le soutien aux Agents Généraux d'Assurances en activité en liaison étroite avec agéa

UNAAGAR c'est :

- 30 AMICALES
- 7000 ADHERENTS
- Représentés à :



www.unaagar.asso.fr



Union Nationale
des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

Les seniors actifs

**FORCE DE REPRESENTATION
FORCE DE PROPOSITION
FORCE DE DIALOGUE**

UNAAGAR est présente :

- ▶ au Conseil d'Administration de CAVAMAC, avec trois élus disposant de voix délibératives, dont l'un siège au Bureau, et de trois suppléants,
- ▶ au Conseil d'Administration de PRAGA avec deux sièges dont un titulaire invité à siéger au Bureau,
- ▶ à l'Assemblée Générale de PRAGA avec trois représentants disposant de voix délibératives,
- ▶ au Conseil Fédéral d'AGEA avec deux représentants disposant de voix consultatives,
- ▶ au Conseil d'Administration de la CNRPL (Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales), avec trois représentants dont deux siègent au Bureau,
- ▶ au Conseil d'Administration de la CFR (Confédération Française des Retraités), avec un représentant au Bureau,
- ▶ au Comité Pleinier du CNRPA (Comité National des Retraités et Personnes Agées), avec deux représentants et un siège au Bureau,
- ▶ au Conseil d'Administration du RSI (Régime Social des Indépendants professions libérales France ; caisse d'assurance maladie) avec 5 élus dont un est membre du Bureau et membre du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale (artisans, commerçants, professions libérales).

L'UNAAGAR, FORCE DE SOUTIEN

a pour objectif permanent d'entretenir, favoriser et développer la convivialité et la solidarité entre tous les Agents Généraux d'Assurances, en retraite ou en activité.





Union Nationale
des Amicales d'Agents Généraux d'Assurances Retraités

Les seniors actifs

FORCE D'ACTION
FORCE D'UNION

Les Amicales **UNAAGAR** :

OBJECTIFS :

- A** ccueillir les Agents en fin d'activité.
- M** aintienir, développer des liens confraternels.
- I** nformer, représenter, défendre les Agents retraités.
- C** réer des moments de convivialité, de partage.
- A** pporter aide et assistance aux adhérents.
- L** ier des relations entre les Amicales.
- E** ntretenir des contacts avec la Profession.
- S** outenir les actions des Agents Généraux en activité.



PROXIMITÉ :

- La proximité vers les adhérents se réalise :
- par territoire : les Amicales de Régions,
 - par réseau : les Amicales de Compagnies.

COMPLÉMENTARITÉ :

Les deux catégories d'Amicales favorisent, outre la proximité, leur volonté de multiplier les offres de:

- services, soutien, aide,
- rencontres, réunions, journées touristiques, voyages...

ADHÉSION :

Les Amicales sont ouvertes à tous les allocataires de CAVAMAC :

- Agents retraités, invalides, veuves et veufs, orphelins d'agent.
- aux membres de soutien :
- Agents en activité, Collaborateurs de compagnie

L'adhésion se réalise par le BUA (Bulletin Unique d'Adhésion), document commun à toutes les Amicales.



LA COMMUNICATION



► **La REVUE :**

La VOIX de l'UNAAGAR, publication trimestrielle, informe les adhérents de l'actualité et des actions de l'Union Nationale, des activités des Amicales, des évolutions ou événements concernant la retraite, la santé, l'autonomie, le social... Plusieurs articles de société, culturels, patrimoniaux, artistiques, bien-être, complètent les informations proposées.

► **Le SITE :**

Le site unaagar.asso.fr apporte à l'internaute une présentation exhaustive de l'Union Nationale et des Amicales. Au delà des pages ouvertes à tous les publics, les adhérents des Amicales bénéficient d'une entrée privilégiée sur une riche documentation et sur des liens utiles.

► **Les WEBLOGS :**

Amicales de Région et Amicales de Compagnie disposent, à leur gré, de blogs facilitant l'information et la communication avec leurs membres.



des outils performants sans cesse modernisés
créés et proposés par l'UNAAGAR
pour servir les Amicales et leurs adhérents

LES AVANTAGES UNAAGAR



Les Amicales et leurs adhérents bénéficient du service « Avantages » initié par l'UNAAGAR :

Vingt partenaires sélectionnés ont accepté de consentir, en accès libres, des services exclusifs utiles au quotidien, des réductions sur des achats d'équipements, de loisirs, de voyages, d'hôtellerie, de bien-être, de prévention, de gastronomie, et de véhicules .

Un livret de présentation des « Avantages UNAAGAR » est régulièrement adressé aux adhérents. Les offres sont également présentes sur le site. Les achats peuvent s'effectuer soit par courrier (bon de commande) soit par téléphone, soit directement par mail ou sur le site du partenaire.

un service utile et apprécié depuis 2010
par plusieurs centaines de bénéficiaires

**Vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 25 avril : dernier délai
Retournez immédiatement le bulletin d'inscription repris page suivante
Pour les hôtels (voir coordonnées sur les bulletins précédents 181 et 182)**



COMMENT SE RENDRE A COMPIEGNE

En voiture : (précision GPS)

Hôtel Mercure Compiègne Sud 126 rue Robert Schumann 60610 Lacroix-Saint-Ouen

Depuis l'autoroute A1, prendre la sortie 9 PONT STE MAXENCE. Ensuite, prendre la Départementale 200 en direction de Compiègne pendant 8 km. En arrivant au premier rond-point (carrefour Jean Monnet), prendre la première sortie et faire 200m. Depuis le centre-ville, prendre la direction Creil et Paris. L'hôtel est situé dans la ZAC de MERCIÈRES, près de l'hôpital, à 10 minutes.

En Train

Entre 45 minutes et 1 heure de train sont nécessaires pour se rendre de la gare de Paris Nord à la Gare de Compiègne (nombreux TER et trains Inter-cités par jour). Il faut 8 mn en taxi pour rejoindre l'hôtel.

Transports à proximité de l'hôtel :

- Gare ferroviaire :
 - o COMPIEGNE (10km / 8 mn)
- Aéroport :
 - o PARIS ROISSY CDG (43km / 28 mn)
 - o PARIS ORLY (95 km / 60 mn selon circulation)
- Sortie d'autoroute :
 - o COMPIEGNE OUEST A1-E70 N°10 (12 km / 8mn)
 - o COMPIEGNE SUD A1-E70 N°9 (le plus pratique : 7 km / 5mn)

Parking

- Parking public extérieur,
- Parking aérien fermé de l'hôtel : 40 places.

ATTENTION : début des travaux mercredi 3 juin à 9H30 précises,
départ de l'excursion du 3 juin pour les accompagnants à 9H45.

Congrès National UNAAGAR du 3 au 5 Juin 2015

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 25 Avril 2015 dernier délai à :
APAGAR BP 20520 - 80005 AMIENS CEDEX 1

Contact : Daniel MARCOURT Président de l'Amicale de Région Picardie
 Tél. : 03 22 92 33 02 / 06 08 27 47 22 - Email : daniel.marcourt80@orange.fr

CONGRESSISTE : M. Mme
 Nom : Prénom :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville Tél :
 E. mail : Tél portable :

Président AdR : Président AdC :
 Adhérent Amicale(s) :

Votre moyen de transport : Auto Train Avion - Hôtel réservé :
 Date d'arrivée : /06/15 vers Date de départ : /06/15 Nombre de nuitées :

VOS INSCRIPTIONS	Nombre	Tarif	Total
Participation aux frais d'inscription et d'organisation		20 €	
Mercredi 3 Juin 2015			
09h30 AG			
14h30 Congrès			
12h30 Déjeuner au Mercure		35 €	
10h00 Pour les accompagnants : Visite musée Second Empire, Visite Centre-Ville Compiègne, Déjeuner en ville, Visite du Théâtre Impérial		56 €	
18h45 Départ des Hôtels (prise en charge autocars) vers l'Abbaye de Chaalis pour la Soirée de Gala		85 €	
Jeudi 4 Juin 2015 à 9 heures			
Journée au Domaine de Chantilly			
- La demeure Princière,			
- Le musée Condé,			
- Les jardins en petit train,			
- Déjeuner galerie des disciplines, Grandes Écuries		125 €	
- Le musée du cheval et les écuries,			
- Le spectacle équestre,			
- Dîner détente à Compiègne.			
Vendredi 5 Juin 2015 à 9 heures			
- Le Château de Compiègne,			
- Déjeuner en Forêt de Compiègne,			
- La Clairière et le wagon de l'Armistice,		110 €	
- Le Château de Pierrefonds,			
- Dîner au Mercure			
TOTAL			

Je règle par chèque bancaire à l'ordre de **APAGAR**, un acompte de **150 € par personne**.
Je réglerai le solde au plus tard le 1er Mai 2015

Demandes particulières

Date.....

Signature



Michel ROCHE

Randonneur, photographe, écrivain et homme de cœur



Lozérien de toujours, enraciné dans la culture locale, amoureux de la Lozère qu'il connaît « mieux que sa poche », passionné par la randonnée, la photographie et l'écriture, notre Confrère Michel Roche est aussi un homme de cœur.

Michel, ancien agent du GAN à Mende de 1961 à 1998, Président de la Chambre Syndicale des Agents Généraux d'Assurances de Lozère pendant 20 ans, a pour passions : la randonnée et la photographie. Homme de partage, notre Confrère a choisi, depuis plusieurs années, de ne jamais marcher seul et de toujours partager les fabuleux paysages de sa Lozère et la joie de la découverte sans cesse renouvelée de par la météo et selon les saisons... Les amis marcheurs qui l'accompagnent sont enthousiastes : « quel plaisir de randonner avec toi Michel. Tu

sais si bien nous transmettre tes connaissances de la nature, de la géographie, de la géologie, de la faune, de la flore... ». Avec des amis, c'est lui qui a tracé les premières boucles autour de Mende et créé, depuis, le club Rando pour tous, une association de marche pas tout à fait comme les autres.

Après des milliers de kilomètres, des centaines d'itinéraires et de photographies, Michel a décidé de faire partager au plus grand nombre de personnes ses passions en écrivant plusieurs ouvrages sur les belles randonnées de Lozère.

« Ecrire pour les Lozériens afin de les aider à découvrir des paysages insoupçonnés ; pour les autres, les non Lozériens, pour simplement leur donner envie de venir visiter au plus près notre magnifique département ».

Du cœur, enfin, il en faut pour offrir l'ensemble de ses droits d'auteur à des associations caritatives locales ou départementales (voir ci-dessous).

Félicitations Michel. Ta démarche généreuse pour la solidarité est exemplaire.

Voici les 3 ouvrages disponibles :



- "30 randonnées pour les familles", série Pt'it crapahut de chez Glénat, avril 2014, prix : 9,5 €, en vente dans toutes les librairies locales de France ou réseau internet (Fnac, Amazone, Glénat direct etc....)
Tous les droits d'auteurs sont reversés aux "restos du cœur Lozère"



- "La Lozère au fil de mes pas". Livre de ses photos accompagnées d'un texte de Michel Roche (émotions ressenties devant le paysage), prix : 11,90€ + envoi 7,90€, soit 19,80€. Commande en écrivant à Michel Roche Vieille route du sud 48000 CHASTEL-NOUVEL (chèque à son ordre).
Tous les droits d'auteur sont reversés au comité départemental de la ligue contre le cancer.



- "Les 26 plus belles randonnées de Lozère", avril 2015, prix 12,50€, avec en plus des cartes et itinéraires, de nombreuses photos et encadrés culturels de zone et de la rando concernée. Chez Glénat, série "Rando évasion". Ce livre est disponible dans toutes les librairies de France ou sur internet, comme pour « 30 randonnées pour les familles » (voir ci-dessus).
Tous les droits d'auteur sont reversés à l'association "St Vincent de Paul" locale dont les actions sont au profit d'enfants et de familles nécessiteuses, y compris animation et soutien scolaire... très active sur la région.

<http://randonnee.glenatlivres.com/livre/lozere-les-plus-belles-randonnees-9782344007570.htm>



A NOUSTE LOUS GASCOUNS



GASCOGNE ET GASCONS (SUITE)

PALOUMES E PALOUMAYRES

(Palombes et chasseurs de palombes gascons)

ATTENTION : quand les grues reviennent du grand nord, quand des multitudes de vols migrateurs descendent sur nos Pyrénées, quand les nuées bleues de PALOMBES s'abattent sur plaines et landes de GASCOGNE ...

ATTENTION : touristes, gens du nord de la Garonne, « étrangers »...éloignez-vous, les GASCONS sont frappés de « palombite » !

Il s'agit d'un « mal bleu incurable » attendu, espéré, souhaité, aliénant et enivrant pour le « Paloumayre » tout autant que la fièvre « du champignon ».

En Gascogne, cette « maladie » ruine les assureurs et la sécu, au même titre que le « droit aux congés maladie » !

Le GASCON chasse la palombe avec passion, avec frénésie et abnégation...Le «Paloumayre » gascon chasse nuit et jour. La nuit, il médite, se torture les méninges, imagine et rêve de stratagèmes, d'astuces pour attirer les VOLS BLEUS.

Les longs mois d'attente de « l'ouverture » sont consacrés aux préparations des « palombières » : rénovation des tunnels, entretien des sols, aménagements des chefferies, ramassage des fougères de camouflage...

Vient enfin le temps des grandes manœuvres, le temps du rappel de l'équipe, paloumayres initiés, confidents, complices et fidèles, qui partageront tout d'octobre à novembre, par tous temps de la nuit à la nuit, de l'aube à l'aurore;

C'est le temps du silence des bois, de la méditation à l'affût, où seul le bruissement des nuées bleues ranime la flamme du chasseur.

La chasse au filet est bien entendu le « sport royal », alors que le chasseur au fusil est souvent considéré comme « un gagne petit » comptant ses prises à l'unité.

Le chasseur au filet est un « pro » des astuces qui ne cesse d'inventer des appâts, des leurres, des situations destinées à attirer les vols et à les « poser » au sol où les filets se rabattront en d'immenses nasses.

OCTOBRE, le jour d'ouverture est venu.

Le paloumayre s'est couché à peine dévêtu, il a rêvé toute la nuit de vols bleus, il tombe du lit sur la pointe des pieds, il fait encore nuit mais il faut rejoindre « la palombière » avant que ne pointe le jour.

La « daoune » (la patronne, la femme) a préparé la besace au cas où le « chasseur cuistot » serait en retard pour le « casse-croute » absolument nécessaire avant une journée d'efforts sportifs.

La palombière n'est pas un simple abri dans la forêt de pins, la palombière c'est tout une structure d'installations d'affuts, et de refuges chaleureux où il fait « bon vivre ».

La palombière au sol est la plus noble, la plus étudiée, la plus « enviée », allons y voir.

ATTENTION, il faut être accepté, initié, et invité par un « Paloumayre qui guidera vos pas ». Une clôture très éloignée du poste du chef (toujours le plus ancien chasseur) porte un grand signal : ATTENTION PALOMBIERE SIFFLEZ.



Au sifflet du « guide », le passage s'ouvre sur un sentier qui se faufile dans les hautes fougères blondes dorées sous le soleil rasant de l'été indien. Quelques minutes de marche silencieuse, à pas feutrés sur un tapis de mousse, et le guide lance un nouvel appel au sifflet, un écho lui répond, la piste s'enfonce légèrement dans le sol, et nous pénétrons dans le « tunnel » d'accès couvert de fougères et de bruyères.

Au sol, une moquette de gazon étouffe nos pas. A mesure que nous approchons du centre « vital », les chuchotements se font plus précis : des voix, jeunes en Français, d'autres plus anciennes en Gascon, les effluves d'un café serré montent au nez, nous y sommes!

Les bérêts pivotent, les bras s'ouvrent, la joie des « paloumayres » à recevoir un « novice » suscite une émotion extrême et unique. Le repaire est chaleureux, bâti en chalet autour d'une cheminée profonde ou peuvent tourner en broche les gibiers les plus fameux, du lièvre au faisan, du chevreuil au sanglier ! L'impressionnant équipement des cuisines est révélateur de la forte culture « gastronomique » des initiés. Un café très « viril » ne peut se déguster qu'allongé de son Armagnac de nature à réchauffer le cœur...et l'esprit !

L'ancien impose le silence et les compères rejoignent leurs postes: les guetteurs, les appelants, les roucouleurs, les lanceurs de filets...ET le cuisinier... !

Les « paloumayres » se ressemblent tous, vêtements de camouflage, bérêt sur le crâne, jumelles de vue en bandoulière, immobiles et regards figés vers le ciel, encadrés dans les lucarnes d'observation.

Un bruissement dans les airs, un frisson traverse les cimes, les fougères, les bruyères et les valeureux chasseurs. Les appelants se déchainent, battent des ailes sur leurs lignes, sur trébuchets et au sol autour des fontaines. Les « poulets » se jettent sur le maïs généreusement offert pour attirer les gourmandes, les hommes se mettent à roucouler d'un repaire à un autre, un concert amoureux monte vers les cieux aux vols bleus.



Les palombes tournent et tourbillonnent en piqué, en rase motte au-dessus des « sols » agrénés où les attirent leurs sœurs prisonnières, se ravisent et remontent au-dessus des cimes, puis reviennent et recommencent leur affolant et diabolique « carrousel ».

Les cœurs battent, des jurons gascons et silencieux explosent, "hil de pute, hille dou diable, diou biban,..." Et un immense nuage d'ailes bleues s'abat et couvre la mousse du sol de la « pente ». CLAC, CLAC les puissants ressorts se détendent, les deux ailes des filets tombent et enferment leurs proies précieuses. Alors montent les sifflements et une explosion de joiecontenue....car il ne faut pas affoler les belles bleues.

Et chacun de s'activer à récupérer l'oiseau avec la délicatesse qu'impose la longue période de captivité qui l'attend, en volière de reproduction ou comme appelant, ou ...en pré-consommation des paloumayres,



DELICATE ATTENTION à la capture des belles bleues prises au filet



SOL DE CLAIRIERE avec sa fontaine centrale et ses filets tendus.

▶▶▶ Musique, Arts & Culture



Une prise peut porter DEUX...ou TROIS CENTS OISEAUX !

Vite, vite, il faut retendre les filets, remonter les puissants ressorts et les sécuriser afin qu'ils ne se déclenchent pas prématurément, au risque d'accidents gravissimes ...et l'attente peut reprendre jusqu'à la fin du jour...

Les appeaux sont descendus et alimentés sur le site où ils passeront la nuit.

Mais il ne faut pas rêver, même si les vols sont innombrables, les prises peuvent être rares et légères! L'environnement landais est particulièrement riche en octobre et novembre. Le maïs est en cours de récolte et d'importantes quantités de grains restent au sol. Les migrateurs s'arrêtent, se gavent de grains, et se reposent au soleil de « l'été indien » dans les plaines avant de passer les cols basco-pyrénéens.

Le comptage des palombes est un art très précis et fait l'objet d'une annonce quotidienne dans le journal « Sud-Ouest » et sur le net !

Ainsi, près de deux millions de palombes peuvent être comptées chaque année en deux mois de passage des seuls cols basco-béarnais.

Le prélèvement des chasseurs au filet gascon est de l'ordre de 800.000 oiseaux qui vont enrichir les tables de la gastronomie régionale:

- Palombes flambées à la broche, sur cèpes,
- Palombes rôties au lard et petit-pois,
- Palombes en salmis,
- Palombes sur canapés à l'armagnac.

Musique, Arts & Culture <<<

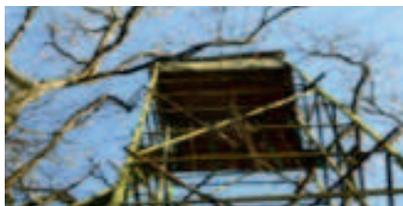


Ce Gascon des Landes porte allègrement ses 88 automnes de "palombites" et monte toujours à son chêne sacré !!!

Un gascon sans palombe n'est plus un gascon... et la passion des palombes est une excellente "assurance de longue vie" ainsi qu'en témoignent les indigènes gascons que l'on peut encore rencontrer, à condition de savoir parler GASCON et porter BERET...



LE SECRET DU PALOUMAYRE ? son "ascenseur" dont il cache le brevet



D'autres techniques de chasse existent dans les régions forestières:

- Chasse au fusil en cabanes montées sur pylônes ou à la cime de grands chênes à 20 ou 30 m de hauteur. Le Paloumayre guette les vols qu'il attire avec les mêmes appeaux que ses collègues au sol.
- Dans les cols basco béarnais, la prise au filet est un art difficile qui se transmet de génération en génération. Des filets sont tendus à la verticale des cols et, lorsque les vols apparaissent, les chasseurs simulent des attaques de prédateurs, éperviers ou aigles en sifflant, en claquant des raquettes, ou en manœuvrant des cerfs-volants.

Petit lexique:

Les SOLS (voir photo p23) : larges espaces en clairières, avec fontaine centrale, où s'abattent les filets.

Les POULETS: palombes élevées prisonnières dans des tunnels de grillages tout autour des sols et, destinées à attirer les sauvages.

Prochain épisode : LA GASTRONOMIE GASCONNE.

Le Conseil d'Administration de l'UNAAGAR s'est réuni les 24 et 25 février 2015



Afin de parfaire l'organisation du Congrès 2015 qui va se tenir à Compiègne et à Chantilly du 3 au 5 juin prochain, les membres du Conseil d'Administration ont planché de longues heures.

Outre le déroulé détaillé des trois journées du Congrès, une grande partie de la réunion a été consacrée à l'évolution, rendue nécessaire, des procédures informatiques. Un important travail a été développé par la commission ad hoc et l'Assemblée Générale du 3 juin aura à donner son accord sur la poursuite et l'aboutissement de cette modernisation.

Les travaux de la commission « social-retraite-prévoyance » ont également été longuement débattus, notamment notre demande d'une meilleure représentation de l'UNAAGAR dans les structures dirigeantes de CAVAMAC et PRAGA.

Notre présence au Conseil Fédéral d'Agéa est confirmée :

Le 15 Octobre 2014 :

Lors du conseil fédéral, le bureau exécutif a présenté une modification des statuts de la fédération. Notre président, Georges Belat est intervenu pour exprimer le souhait qu'à l'occasion de ce "toiletage" des statuts soit officialisée la présence de l'UNAAGAR dans la composition du conseil fédéral. Après débat, la demande a été mise à l'étude.

Dans les jours suivants un amendement a été déposé par la chambre régionale d'Ile de France qui a pour objet de proposer à l'Assemblée Générale extraordinaire l'ajout du texte ci-après :

"-le président de la fédération invite à assister au conseil fédéral le président de l'UNAAGAR, avec voix consultative."

Le 10 décembre 2014 :

L'assemblée générale extraordinaire d'Agéa a voté à l'unanimité :

- Les nouveaux statuts proposés et validés par le conseil fédéral,
- L'amendement présenté qui concerne notre Union.

Nos joies :

Jacques MARTIN résistant nonagénaire Chevalier de la Légion d'honneur



Notre Confrère Jacques Martin, Agent Général d'Assurances retraité, successeur de son Père et de son Grand-père à l'agence de la Compagnie Abeille (désormais AVIVA) à Laon, figure de la résistance axonaise et défenseur passionné du patrimoine, a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

Combattant de l'ombre dès la débâcle de mai 1940, Jacques a, très tôt, rejoint le réseau Béarn pour lequel il a effectué du renseignement.

Notre Confrère, âgé de 91 ans, a reçu les insignes à titre militaire, décernés par Jean-Louis Le Drian, Ministre de la Défense, pour faits de résistance en 1940-1944 dans la promotion novembre 2014 du 70ème anniversaire du débarquement et à titre civil.

Jacques Martin, fondateur de nombreuses associations laonnoises, a combattu toute sa vie pour sauver le patrimoine de sa vieille et belle ville de LAON (AISNE).

Lors de la remise de la distinction par le Colonel Tyran, au cours d'une brève cérémonie familiale dans sa chambre d'hôpital, le récipiendaire a tenu à rappeler à sa famille

et surtout à ses trois enfants, ses six petits-enfants et ses trois arrière-petits-enfants que les valeurs de « liberté, d'honnêteté et d'honneur » sont fondamentales dans le monde difficile d'aujourd'hui.

Nous adressons à Jacques nos très sincères et chaleureuses félicitations.

NOCES DE BOIS :

Françoise et Robert LHENRY 89290 VAUX-AUXERRE

NOCES DE PALISSANDRE :

Renée et Roger BALANCHE 90000 BELFORT

L'UNAAGAR adresse ses félicitations aux mariés.

>>> Calendrier 2015

CONGRES UNAAGAR du 3 au 5 juin à CHANTILLY/COMPIEGNE.

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE REGIONS

ALSACE : 21 mai à ST HIPPOLYTE (67)

ANJOU-MAINE : 28 mai – LES ROSIERS SUR LOIRE (49)

AQUITAINE : 10 juin à l'Automobile Club du sud ouest BORDEAUX (33)

AUVERGNE : 16 avril à MASSIAC (15)

CENTRE : 16 avril à MEUNG S/ LOIRE (45)

LIMOUSIN : 11 juin à MASSERET (19)

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE : 21 mai à GUERANDE (44)

RHONE ALPES : 7 octobre à SAINT ETIENNE (42)

ASSEMBLEES GENERALES DES AMICALES DE COMPAGNIES :

AVIVA CONGRES DU 10 AU 14 JUIN A PARIS – HEBERGEMENT A L'HOTEL PROVINCE OPERA - (75)

AG DANS LA MATINEE DU 11 JUIN au siège d'AVIVA (75)

GENERALI : AG 17 JUIN à STRASBOURG (67) et 18 et 19 découverte de la ville et sa région

MAG3 SENIORS : 2 JUIN – HOTEL MERCURE à LA CROIX ST OUEN (60)

AAAMMA : 19 MAI ET JOURNEES TOURISTIQUES 20 ET 21 à LA ROCHELLE (17)

AGAR AZUR Assemblée Générale le Jeudi 8 Octobre à l'Espace AZUR de CHARTRES

REUSSIR SENIOR : AG et CONGRES – 15 et 16 OCTOBRE à STRASBOURG (67)

VOYAGES – SORTIES :

ALSACE : 30 juin au 6 juillet : La NORVEGE et ses Fjords - visite d'OSLO et STOCKHOLM

MEDITERRANEE : 1er au 8 juin, voyage en CROATIE et MONTENEGRO

MAG3 SENIORS : Voyage à BERLIN : Escapade à BERLIN et à POSTDAM 5 JOURS/4 NUITS du 18 au 22 septembre (Départ de PARIS – AEROPORT DE ROISSY/CHARLES DE GAULLE)

PICARDIE : Journée Touristique le 24 Septembre à Beauvais (Oise)

REUSSIR SENIOR : Séjour du 22 septembre au 2 octobre dans l'EST CANADIEN.

Nos peines :



Adieu à notre ami Henri BARBIER

Mercredi 10 décembre, nous étions nombreux aux obsèques de notre ami Henri Barbier. Henri nous a quittés à l'âge de 74 ans après plusieurs combats livrés contre la maladie.

Agent Général de l'UAP et AXA à Chauny (Aisne), notre confrère a toujours été

un homme d'engagement.

Dès l'adolescence, Henri est responsable de groupes de jeunes, animateur d'associations sportives, brancardier à Lourdes...

Père de famille et sachant ce que veut dire le mot « handicapé », Henri accepte le poste de délégué départemental de l'Association des Paralysés de France, association qu'il dirigera avec enthousiasme durant deux décennies.

Parallèlement, Henri s'engage :

- pendant 3 mandats pour sa ville de Chauny jusqu'à devenir adjoint au Maire durant 12 années.

- Il sera porté, par ses collègues, à la Vice-présidence de la chambre syndicale départementale des Agents Généraux d'Assurances de 1973 à 1998 et de la chambre régionale de Picardie de 1990 à 1993, pour une représentation et une défense active de la profession.

En 1994, la dégradation de sa fonction rénale l'a conduit à connaître la dialyse. Greffé en 1995, Henri a manifesté sa reconnaissance à son donneur et, immédiatement, a fait connaître autour de lui le « don d'organes ». Henri accepte très vite la présidence régionale de l'Association des Insuffisants Rénaux (AIR) qu'il a su développer et animer avec l'énergie, la générosité et la compétence que tout le monde lui reconnaissait.

Son expertise avérée du milieu associatif proche des malades fait qu'il deviendra en 1977 Président du Collectif Inter-associatif Sur la Santé de Picardie (CISS).

De très nombreux hommages furent rendus à Henri au cours de la cérémonie des obsèques.

Un de ses proches a demandé à l'assistance émue de prendre la peine d'écouter et d'imaginer la voix d'Henri nous dire :

« Ne soyez pas tristes, ne pleurez plus mon départ ; où je me trouve maintenant, je suis bien. Je ne souffre plus, mon corps me donne enfin le repos tant demandé, fini le tourment, finis ces soins tellement déshabitués pour mon intégrité.

Je serai près de vous de l'autre côté du rideau, pour poursuivre le travail que j'ai entrepris dans mes actions avec vous ».

Nous entourons Marie-Thérèse son épouse et toute la famille de notre sollicitude.

Henri, tu étais un homme de cœur, un homme généreux tourné vers les autres. Nous te remercions, nous ne t'oublierons pas et nous continuerons d'évoquer ta mémoire en toute occasion.

Georges Belat

ALSACE :

Robert HERET 67600 SELESTAT
Juliette KELLER-SONDEREGGER 68200 MULHOUSE (Belle-mère du Secrétaire Général/ Vice-Président Alsace – Maurice PEINCHINA)
Mathieu MIEG 67860 BOOFZHEIM
Mariësse POPPELE 68200 MULHOUSE (Epouse de Raymond)

ANJOU-MAINE :

Jean DECELLE 49300 CHOLET
Roger DIARD 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

AQUITAINE :

Odette BERTRAND 33990 HOURTIN

AUVERGNE :

Robert CHARRET 40120 ARUE
Madeleine DELORME 63400 CHAMALIERES
Claude Marie LIOGIER 43200 YSSINGEAUX
Raymond TAILHANDIER 63600 STE FERREOL DES CÔTES
Bernard RAY 03200 VICHY

BOURGOGNE-FRANCHE COMTE :

Louis ETHALON 25140 LES ECORCES
Marie-Thérèse GUILLAUMEY 25120 MAICHE
Georges HUDELOT 21410 FLEURY S/ OUCHE
Josette MEURISSE 89520 SAINT SAUVEUR (Epouse de Michel)
Christiane ROUX 39570 MONTAIGU (Epouse de Gabriel)
Jean VIOT 71000 MACON

CHAMPAGNE ARDENNE :

Mme DECLERCK 10000 TROYES (Epouse de Martin DECLERCK)
Marcelle JUSSIAUME 10000 TROYES
Arlette SOMMER 10390 CLEREY

ILE DE France :

Denise BOUTILLIER 83240 CAVALLAIRE S/MER (ex Secrétaire/Trésorière « perpétuelle » de l'AAGARIF de 1988-2012)
Odette RONDREUX 77250 MORET S/ LOING

LANGUEDOC :

Bernadette CASTELOT 34500 BEZIERS (Epouse de Jacky – Trésorier de l'Amicale LANGUEDOC)
Paul COCHET 34000 MONTPELLIER
Eric DEIMON 30420 CALVISSON
Jeanine MIMARD 34140 MEZE
Daniel PISSIS 34290 MONTBLANC
Jean SABADEL 30130 PONT ST ESPRIT
Georgette SABATIER 30100 ALES

LOIRE ATLANTIQUE VENDEE :

Jean CAUET 44000 NANTES
Hubert DREILLARD 85210 LA REORTHE
Bernard MANDIN 44100 NANTES
Louis METAIS 86110 VERGER S/DIVE (Père de Jean-Louis METAIS-Administrateur Loire Atlantique Vendée)

LORRAINE :

René GEGOUX 88140 CONTREXEVILLE

MEDITERRANEE :

Jean-Pierre BATAILLARD 13000 MARSEILLE

NORD-PAS-DE-CALAIS :

Pierre BEAUSSART 59280 ARMENTIERES
André CHEVALLIER 62300 LENS
Marcel MAERTEN 62100 CALAIS
Augustine SOKOLOWSKI 62800 LIEVIN
Jeanne VANAERDE 59200 TOURCOING

NORMANDIE :

Gustave ALLAIN 50400 GRANVILLE
Raymond DATIN 50670 SAINT POIS
Geneviève LANGE 76460 SAINT VALERY EN CAUX

POITOU CHARENTES :

Geneviève BARATHIEU 86280 SAINT BENOIT
Jacques BOUCARD 17300 ROCHEFORT S/ MER
Pierre CHAUMENY 17200 ROYAN
Marc DEAN DE LUIGNE 79140 CERISAY

RHONE-ALPES :

Pierre BARNOUD 74200 THONON LES BAINS
Michel BEUNIER 73000 CHAMBERY
Georgette BOUCHET PONTCHARRA 38530 PONTCHARRA (épouse d'Edmond)
Ginette CHAMBON 07000 PRIVAS
Jean DIGUAT 42300 ROANNE
Blanche LHERMITE 01170 GEX
André PEROSINO GRAVALLON 69190 ST FONS
Pierre POURTIER 69000 LYON

L'UNAAGAR présente ses sincères condoléances aux familles.

Conseil d'Administration UNAAGAR <<<

 <p>Georges BELAT (origine AdR PICARDIE) 6 Rue du Bloc 02250 MARLE Tél. : 03 23 20 07 34 Mobile 06 85 84 87 47 E-mail : george.belat@orange.fr</p>	 <p>Pierre EPINEUSE (origine AdC MMA) Résidence Raoul DUFY 5 rue Hélène BOUCHER 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02 35 64 95 40 Mobile : 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.unaagar@gmail.com</p>
---	--

VICE - PRÉSIDENTS

 <p>Christian CŒURÉ (origine AdR LORRAINE) Domaine de Bel Air 9 Rue Mi les Vignes - Entrée B 54520 LAXOU E-mail : christian.coeure@orange.fr Tél.: 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11</p>	<p>représentant les AdC</p>  <p>Jean MARTIN-VIVIER (origine AdC REUSSIR Senior) 5 Rue Sainte CROIX 91150 ETAMPES E-mail : jean@martinvivier.fr Tél.: 01 64 94 60 44 Mobile : 06 08 46 20 38</p>
--	---

 <p>Pierre VAUSSARD (origine AdC MAG3 Seniors) 9 Rue Louis MOREAU 91150 ETAMPES E-mail : pierre.vaussard@gmail.com Tél.: 01 64 94 64 70 Mobile : 06 64 50 75 44</p>	<p>Secrétaire Général</p>  <p>Daniel SAUVAGE (origine AdR LANGUEDOC) 12 Chemin du Mas Magot 30340 MONS E-mail : mds30@orange.fr Tél.: 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82</p>
---	---

 <p>Jean-Pierre CHATELLIER (origine AdR L.A.- Vendée) 34 bis, La Bigotière 44690 MAISON SUR SEVRE E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66</p>	<p>Secrétaire Adjoint</p>  <p>Charles CAILLAUD (origine AdC MAG3 seniors) 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr Tél.: 02.54.36.11.53 Mobile : 06.08.69.28.59</p>
---	---

ADMINISTRATEURS

 <p>Jacques BIGOT (origine AdC REUSSIR Senior) 11 Rue du Point du Jour 86200 LOUDUN E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr Tél.: 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00</p>	<p>Trésorier Adjoint</p>  <p>Raymond BOURBOULOUX (origine AdR LIMOUSIN) 46, Avenue du Printemps 19100 BRIVES E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60</p>
 <p>Roland MARCA (origine AdR BRETAGNE) 3 Route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP E-mail : rolandmarca@yahoo.fr Tél. 02 97 45 53 30 Mobile: 06 14 41 11 12</p>	 <p>Marcel CHAUVEAU (origine AdC AGAREGAN) 8 Chemin des acacias 63960 VEYRE MONTON E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr Tél. 04 73 69 68 81 Mobile : 06 81 56 84 84</p>

SYNDIC

<p>Daniel MARCOURT (origine AdR PICARDIE) 1, Rue Flatters 80000 AMIENS Tél. 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22</p>	 <p>E-Mail : daniel.marcourt80@orange.fr</p>
---	--

CONTROLEURS AUX COMPTES

 <p>Gabriel GONIN 14, Rue Calas 69004 LYON E-mail : gabriel.gonin@free.fr Tél.: 04.78.29.48.60 Mobile : 06.81.18.97.17</p>	 <p>Michel GARREAU 5, bis Av. Division Leclerc 93150 LE BLANC MESNIL E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr Tél.: 01.48.65.77.39 Mobile : 06.70.07.32.81</p>	<p>CONTROLEUR AUX COMPTES suppléant</p>  <p>Hubert HERIOT 9 RUE DE LA MALADRERIE 28270 BREZOLLES E-mail : hubert.heriot@wanadoo.fr Tél.:02 37 48 24 94 Mobile : 06 11 42 92 30</p>
--	---	--

MEMBRES HONORAIRES et HONORÉS

Michel TAVERNIER / Guy LE VEN / Bernard PONCHON / Sylvie DEBAUVE / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE



Répertoire des Amicales de Compagnies

<p>ACRAVIVA (ABEILLE & PAIX) - Cie AVIVA 104</p> <p>Président Serge BATTISTELLI 2, rue de la Bartavelle 13620 CARRY LE ROUET Tél. : 04.42.44.62.70 / 06.74.44.69.68 E-mail : serge.battistelli@aliceadsl.fr</p> 	<p>AGAR-AZUR – Cie AZUR ASSURANCES 106</p> <p>Président Daniel MARCOURT 1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03.22.92.33.02 / 06.08.27.47.22 E-mail : daniel.marcourt80@orange.fr</p> 
<p>AMICALE AACG –Cie CONCORDE - GENERALI -ZURICH 107</p> <p>Président Jean-Claude FURIET 23 bis, rue Gal Corda 55100 VERDUN Tél. : 03.29.86.23.46 / 06.81.93.24.98 E-mail : jean-claude.furiet@wanadoo.fr</p> 	<p>AGAREGAN – Cie GAN 108</p> <p>Président Marcel CHAUVEAU 8, Chemin des Acacias 63960 VEYRE MONTON Tél. : 04.73.69.68.81 / 06.81.56.84.24 E-mail : chauveau.mcl@wanadoo.fr</p> 
<p>AAAMMA - Cie MMA 109</p> <p>Président Pierre EPINEUSE Résidence Raoul Dufy 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (ROUEN) Tél. : 02.35.64.95.40 / 06.52.20.49.92 E-mail : epineuse.aaamma@gmail.com</p> 	<p>MUTUELLE DE POITIERS -Cie MUT. De POITIERS 110</p> <p>Président Pierre DESMIER 44, rue de l'Eglise 85420 LE MAZEAU Tél. : 02.51.52.97.47 E-mail : desmier.pierre@wanadoo.fr</p> 
<p>MAG3 Seniors - Cie ALLIANZ Gpe 116</p> <p>Président Charles CAILLAUD 35 La Lande Aubrun 36330 VELLES Tél. : 02.54.36.11.53 / 06.08.69.28.59 E-mail : c6.caillaud@wanadoo.fr</p> 	<p>CONVERGENCES Seniors – Cie AREAS 117</p> <p>Président Gabriel GONIN 14, rue Calas 69004 LYON Tél. : 04.78.29.48.60 / 06.81.18.97.17 E-mail : gabriel.gonin@free.fr</p> 

REUSSIR SENIOR – Cie AXA 118

Président
Jean-MARTIN-VIVIER
5, rue Sainte Croix
91150 ETAMPES
Tél. 01.64.94.60.44 / 06.08.46.20.38
E-mail : jean@martinvivier.fr



**ÉLUS UNAAGAR à CAVAMAC – COLLÈGE DES RETRAITÉS –
Élections 2010**

Titulaires		
<p>Jacques BIGOT 11 RUE DU POINT DU JOUR 86200 LOUDUN Tél. fixe : 05 49 98 23 80 Mobile : 06 08 71 93 00 E-mail : jacquesbigot@wanadoo.fr</p> 	<p>Christian BRETTE 5 bis Bd des Peupliers 91210 DRAVEIL Tél. fixe : 01 69 42 36 05 Mobile : 06 07 75 33 23 E-mail : c.brette@free.fr</p> 	<p>Daniel DUJARDIN 3 Avenue du Blanc Village 59910 BONDUES Tél. fixe : 03 66 97 25 68 Mobile : E-mail : daniel.dujardin2@numericable.fr</p> 
Suppléants		
<p>Yves LE SOUEF 109, rue du Plat d'Étain 37000 TOURS Tél. fixe : 02 47 38 87 04 Mobile : 06 61 82 58 12 E-mail : yves.lesouef632@orange.fr</p> 	<p>Roland MARCA 3, route de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. Fixe : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : rolandmarca@yahoo.fr</p> 	

**REPRÉSENTANTS
UNAAGAR à PRAGA**

<p>Régine ALMERAS 53, Grand-Rue Mario ROUSTAN 34200 SETE Tél. fixe : 04 67 74 40 62 Mobile : 06 81 72 92 10 E-mail : reginealmeras@hotmail.fr</p> 
<p>Jean-Marie MARTIN B.P.132 14, Place des Anciens Combattants 76430 Saint Romain de Colbosc Tél. fixe : 02 35 30 73 10 Mobile : 06 07 78 13 77 E-mail : jm.martin.44@wanadoo.fr</p> 

Répertoire des Amicales de Régions



<p>ALSACE 001 67 68 Guy WEIBEL  2 Rue Neudorf 67540 OSTWALD Tél. : 03 88 28 47 07 Mobile : 06 84 05 22 69 E-mail : weibel.guy@aliceadsl.fr</p>	<p>ANJOU-MAINE 013 49 53 72 Marcel HERVÉ  26 Avenue du Gal de Gaulle 49150 BAUGE Tél. : 02 41 89 08 08 Mobile : E-mail : marcel.herve@wanadoo.fr</p>	<p>AQUITAINE 002 24 33 40 47 64 Pierre FABRE  2, rue de Raymond 47000 AGEN Tél. : 05 53 96 56 31 Mobile : 06 72 75 33 91 E-mail : Pierre.fabre8@wanadoo.fr</p>	<p>AUVERGNE 003 03 15 43 63 Bernard LORIZON  31 rue Chateaubriand 63100 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04 73 36 46 63 Fax : 04 70 59 49 47 E-mail : jeanclaude.coudard@free.fr</p>
<p>BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ 005 21 25 39 70 71 89 90 Michel DAVIER  19 Grand Rue 25400 AUDINCOURT Tél. : 03 81 35 50 66 Mobile : 06 89 90 03 57 E-mail : michel.davier@wanadoo.fr</p>	<p>BRETAGNE 006 22 29 35 56 Roland MARCA  3 Rte de Plumergat 56390 GRAND CHAMP Tél. : 02 97 45 53 30 Mobile : 06 14 41 11 12 E-mail : rolandmarca@yahoo.fr</p>	<p>CENTRE 007 18 36 37 41 45 58 Gérald PAQUET  Le Clos de la Herse 6 impasse des Muriers 45800 ST.JEAN DE BRAYE Tél. : 02 38 21 60 83 Mobile : 06 83 99 86 23 E-mail : paquetgerald@orange.fr</p>	<p>CHAMPAGNE-ARDENNE 08 08 10 51 52 Claude PARADIS  3, rue des Mésanges 10440 TORVILLIERES Tél. : 03 25 78 40 99 Mobile : 06 72 87 06 63 E-mail : claudepara10@yahoo.fr</p>
<p>ILE DE FRANCE 019 28 75 77 78 91 92 93 94 95 Michel GARREAU  30, rue Olivier Noyer 75014 PARIS Tél. 01 81 69 36 68 Tél. : 01 48 65 77 39 Mobile : 06 70 07 32 81 E-mail : michelgarreau@wanadoo.fr</p>	<p>LANGUEDOC 010 30 34 48 Daniel SAUVAGE  12 chemin du Mas Magot 30340 MONS Tél. : 04 66 83 14 90 Mobile : 06 80 18 99 82 E-mail : mds30@orange.fr</p>	<p>LIMOUSIN 011 19 23 87 Raymond BOURBOULOUX  46, av. du printemps 19100 BRIVE Tél. : 05 55 23 57 40 Mobile : 06 82 83 46 60 E-mail : raymond.bourbouloux@gmail.com</p>	<p>Loire-Atlantique - Vendée 021 44 85 Jean-Pierre CHATELLIER  34 bis, La Bigotière 44690 MAISDON sur SEVRE Tél. : 02 40 54 52 68 Mobile : 07 77 37 07 66 E-mail : jp.chatellier@wanadoo.fr</p>
<p>LORRAINE 012 54 55 57 88 Christian CŒURÉ  Domaine de Bel Air 9, rue Mi les Vignes Entrée B 54520 LAXOU Site internet unaagar-lorraine.fr Tél. : 09 50 70 56 92 Mobile : 06 07 09 98 11 E-mail : christian.coeure@orange.fr</p>	<p>MÉDITERRANÉE - PACA - CORSE ET DOM-TOM 014 04 05 06 13 20 83 84 97 98 99 Paul LILTI  Le Clos St. François 262 Av.de Verdun 83700 SAINT-RAPHAËL Tél. : 04 94 54 73 19 Mobile : 06 07 76 04 96 E-mail : paul.lilti@gmail.com</p>	<p>MIDI - PYRÉNÉES 015 09 11 12 31 32 46 65 66 81 82 Jean-Claude PALMA  24 rue des Parfaits 11600 MALVES Tél. : 04 68 77 12 66 Fax : 06 03 49 49 94 E-mail : jean-claude.palma@orange.fr</p>	<p>NORD-PAS-DE-CALAIS 016 59 62 Michel BEAUGRAND  16 Place Marmottan 62400 BÉTHUNE Tél. : 03 21 01 32 32 Mobile : 06 08 67 80 83 E-mail : micheletanne43@gmail.com</p>
<p>NORMANDIE 017 14 27 50 61 76 Jean Michel VALLANÇON  24 rue de l' Yser 50000 SAINT LO Tél. : 02 33 57 32 40 Mobile : 06 77 68 88 40 E-mail : jeanmichelvalloncon@orange.fr</p>	<p>PICARDIE 018 02 60 80 Daniel MARCOURT  1, rue Flatters 80000 AMIENS Tél. : 03 22 92 33 02 Mobile : 06 08 27 47 22 E-mail : daniel.marcourt80@orange.fr</p>	<p>POITOU - CHARENTES 009 16 17 79 86 Jack CUBEAU  2 rue du Poitou 86500 MONTMORILLON Tél. : 05 49 91 23 47 Mobile : 06 07 39 55 65 E-mail : En attente</p>	<p>RHÔNE - ALPES 020 01 07 26 38 42 69 73 74 Jean HECQUET  106 rue des Alpes 26000 VALENCE Tél. : 04 75 43 24 36 Mobile : 06 07 95 23 21 E-mail : jean.hecquet@orange.fr</p>



La Primevère

**Qui est la première à percer l'hiver ?
À remettre en vie la terre engourdie ?**

**Elle a réservé sa place,
Posé son petit coussin,
Elle attend, ferme et vivace,
Au premier rang du jardin.**

**A ciselé ses pétales,
Les a teints de jaune pâle,
Elle a disposé ses fleurs
Côte à côte et cœur à cœur.**

**Aucun gel ni vent du nord
Ne l'empêcheront d'éclorre
Pour assister, dans sa parure,
Au grand gala de la nature.**

**Sitôt qu'elle fleurit le printemps frémit.
Elle est la première, c'est la primevère.**

Louise Duty